Formation santé et sécurité Membres élus CSE-CSSCT

Programme de la formation en 3 jours

(Renouvellement de mandat)

Réf. MAN-CSSCT-2113 - actualisé le 05/01/2025

Durée	Effectif	Prérequis	Tarifs	Modalités pédagogiques
21 h (3 jours)	Maximum 12 personnes	Être élu membre du CSE	A partir de 250€/jour/pers Intra : Sur devis	Présentiel

Objectifs de la formation

- Maîtriser les règles de fonctionnement du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail et connaitre ses différentes missions
- Connaitre et appliquer les principes de base de la prévention des risques au travail et devenir un acteur de la prévention.
- Savoir analyser une situation de travail afin de réaliser une évaluation des risques.
- S'approprier les méthodes d'analyse d'accident du travail et définir des actions correctives et préventives.

Public

Membre élu du CSE. Membre désigné de la CSSCT pour les entreprises de moins de 300 salariés

Moyens pédagogiques et techniques

Formateur expert en prévention des risques professionnels, formé et maintenu à niveau.
Exposés pédagogiques, études de cas, mises en situation.
Pédagogie active et pratique, basée sur la d'exercices concret (évaluation des risques, visites terrains, arbre des causes) à partir d'exemples fictifs ou d'exemples concrets de l'entreprise.

Méthode d'évaluation

Evaluation formative à partir d'une ou plusieurs mises en situations. Différents QCM au cours de la formation
La présence du stagiaire à la totalité de la formation est nécessaire pour la validation de la formation.

Documents délivrés suite à l'évaluation des acquis

- Attestation de fin de formation
- Aide-mémoire CSE-CSSCT

Références règlementaires

Articles L. 2315-368 du code du travail

Modalités et délais d'accès

Inscription par retour de la convention signée au plus tard 15 jours avant le début de la formation.
Contactez-nous !

Formation en Intra-entreprise (chez vous à la date de votre choix)

Votre référent pédagogique et handicap : Gaëlle WINNEBROOT, formatrice en prévention des risques professionnels - 06 60 91 81 44 – gaelle.winnebroot@gwformations.com
Du Lundi au vendredi de 9h00 à 16h30 – réponse sous 48h

ACCESSIBILITE

Vous êtes en situation de handicap ? Pour toutes demandes spécifiques, merci de prendre contact avec le référent handicap de l'organisme GWF afin que nous puissions nous adapter au mieux à votre situation

Formation santé et sécurité Membres élus CSE-CSSCT

Programme de la formation en 3 jours

(Renouvellement de mandat)

Réf. MAN-CSSCT-2113 - actualisé le 05/01/2025

Programme détaillé

Jour 1

Maîtriser les règles de fonctionnement du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Rappel sur les rôles et missions du CSE en matière de santé, sécurité et condition de travail
Moyens, droits et obligations des membres du CSE en matière de santé et sécurité
Les acteurs de la prévention

Les missions du CSE-CSSCT

Les différentes missions

Les principes de base de la prévention des risques au travail

Les enjeux de la prévention
Le mécanisme d'apparition du dommage
Les 9 principes généraux de prévention
Les outils de l'évaluation des risques

Jour 2

Analyser une situation de travail

La visite terrain
Les méthodes d'analyse des situations de travail
Les situations dangereuses

L'évaluation des risques

Quotation et analyse des risques
Construction du document unique
Les risques spécifiques à l'entreprise

Jour 3

Savoir analyser un accident de travail

La méthode de l'arbre des causes

Conduire une réunion de travail et les bases de la communication